

[Lire en ligne](#)

EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

éducation^{ch}

N° 6 | novembre 2025 | Infolettre de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique

Au menu

Assemblée annuelle des 30 et 31 octobre 2025 à Lucerne

- Adoption d'une déclaration sur la coordination de l'enseignement des langues
- Monitoring des compétences fondamentales : la CDIP approuve le cadre conceptuel
- Formation professionnelle 2030 : l'Assemblée plénière prend connaissance de l'état actuel des projets
- Baisse des taxes de cours pour les étudiantes et étudiants des écoles supérieures
- Nomination de Klára Sokol comme nouvelle secrétaire générale

Zoom sur l'accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH)

Actualités en bref

Assemblée annuelle des 30 et 31 octobre 2025 à Lucerne



Les 26 directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique siègent trois fois par an en assemblée plénière.

Adoption d'une déclaration sur la coordination de l'enseignement des langues

Lors de leur assemblée annuelle, les membres de la CDIP se sont une nouvelle fois penchés sur la question de l'enseignement des langues, avant d'adopter une déclaration en la matière. La CDIP est d'avis que, pour améliorer la qualité de l'enseignement des langues, il est aujourd'hui nécessaire d'adapter les objectifs de formation et les plans d'études. Elle estime en outre que la marge de manœuvre qu'offre l'art. 4 du concordat HarmoS, qui porte sur l'enseignement des langues, doit être explorée. Avec sa déclaration, la CDIP réaffirme

également sa volonté de garantir la coordination de l'enseignement des langues conformément au mandat d'harmonisation confié par l'art. 62, al. 4, de la Constitution fédérale. Elle est convaincue de pouvoir ainsi présenter des solutions de qualité qui reposent sur des fondements pédagogiques et qui remporteront l'adhésion des régions linguistiques.

Vers la Déclaration sur la coordination de l'enseignement des langues en Suisse

Vers la décision Coordination de l'enseignement des langues en Suisse ; déclaration

Monitorage des compétences fondamentales : la CDIP approuve le cadre conceptuel



En 2028 aura lieu la toute première enquête du monitorage des compétences fondamentales. Contrairement à ce qui s'est fait jusqu'à présent dans le cadre de la vérification de l'atteinte des compétences fondamentales (enquêtes COFO), il ne sera plus question de relever des mesures ponctuellement, de façon isolée. Les nouvelles enquêtes, qui porteront toujours sur la scolarité obligatoire, seront menées à échéances régulières, selon un rythme prédéfini. Elles testeront en outre à chaque fois les trois domaines disciplinaires, à savoir la langue de scolarisation, les mathématiques et les langues étrangères. Les tests ne se concentreront plus à l'avenir sur les compétences fondamentales uniquement. Le niveau de difficulté des tâches sera plus varié afin de recueillir davantage d'informations sur l'éventail des compétences des élèves. Le futur monitorage des compétences fondamentales accroît ainsi considérablement les possibilités d'exploitation des données.

Les membres de la CDIP ont approuvé le cadre conceptuel (*framework*) pour les enquêtes qui seront réalisées au sein de la première cohorte du monitorage, en 2028 puis en 2031. Ce cadre conceptuel définit par exemple les questions auxquelles l'enquête doit permettre de répondre, la conception des tests et les modalités d'échantillonnage.

Vers la décision Monitorage des compétences fondamentales ; cohorte 2028–2031 ; cadre conceptuel (framework)

Formation professionnelle 2030 : l'Assemblée plénière prend connaissance de l'état actuel des projets



La CDIP a pris connaissance de l'avancement de la mise en œuvre de plusieurs projets *Formation professionnelle 2030* et d'autres projets de la CSFP, et a libéré les fonds prévus pour 2026. *Formation professionnelle 2030* est une initiative commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail ; elle a pour objectif de préparer la formation professionnelle à faire face aux exigences du monde de demain.

Depuis le début de l'initiative, il y a neuf ans, 40 projets au total ont vu le jour, parmi lesquels 33 sont maintenant terminés. Actuellement, quatre projets encore en cours de réalisation relèvent de la compétence exclusive ou partagée des cantons, parmi lesquels le projet *Instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à l'apprentissage* (SINA, pour *Schulische Instrumente an der Nahtstelle*), qui arrive à bout touchant.

Vers la décision Compte rendu sur la formation professionnelle ; état actuel des projets qui relèvent de la compétence des cantons ; bilan sur les révisions des professions

Baisse des taxes de cours pour les étudiantes et étudiants des écoles supérieures



À l'avenir, les cantons contribueront davantage au financement des écoles supérieures ; c'est ce qu'a décidé la CDIP lors de son assemblée annuelle. Concrètement, la règle de plafonnement sera adaptée et reposera à l'avenir sur un effectif minimal de 15 étudiantes et étudiants par classe, contre 18 à l'heure actuelle. Cette décision a été prise à la lumière des résultats d'un examen des différentes options possibles que la CSFP a réalisé sur mandat de la CDIP.

Pour les cantons, l'option retenue entraînera une hausse des coûts totaux à leur charge d'environ 25 millions de francs par an. On notera en parallèle une baisse des taxes de cours dont devront s'acquitter les étudiantes et étudiants des écoles supérieures. La nouvelle règle prendra effet pour l'année d'études 2027/2028, sous réserve de l'approbation des nouveaux tarifs AES par la Conférence des cantons signataires de l'AES le 26 mars 2026.

Vers la décision Financement des écoles supérieures (ES) ; modification de la règle de plafonnement de l'AES

Nomination de Klára Sokol comme nouvelle secrétaire générale



Les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique ont nommé Klára Sokol comme nouvelle secrétaire générale. Klára Sokol est l'actuelle directrice de la Fondation éducation21 et dispose d'un bagage académique vaste et solide. Elle assumera sa nouvelle fonction de secrétaire générale de la CDIP à compter du 1^{er} mars 2026.

Klára Sokol succède à Susanne Hardmeier. La juriste de formation désormais âgée de 53 ans était entrée à la CDIP en 2008 en tant que responsable de la planification et était devenue secrétaire générale adjointe en 2011. Susanne Hardmeier avait ensuite été nommée secrétaire générale de la CDIP en octobre 2016.

Zoom sur l'accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH)

En ligne de mire : une mise en œuvre pratique au quotidien



Le nouvel accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH) entre en vigueur début 2026. La décision portant sur cette entrée en vigueur marque l'ouverture de la phase de finalisation des directives et processus dédiés à la mise en œuvre de l'accord. L'objectif est de disposer d'ici mi-2026 de directives concrètement applicables au quotidien, de définir une première fois l'offre et d'obtenir de la part des cantons signataires un engagement quant à leur disposition à payer pour l'année scolaire 2027/2028. La possibilité de mettre l'accord en œuvre plus tôt est à l'étude.

[Cet article de la rubrique Zoom vous en dit plus sur l'AOSH et ses prochaines étapes](#)

Actualités en bref

Vient de paraître

Article du blog : d'une pénurie d'enseignantes et enseignants à un surplus ?



Depuis plusieurs années maintenant, l'enseignement obligatoire est marqué par une pénurie de personnel enseignant. Comme le montre l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans ses derniers scénarios, l'offre de nouveaux enseignants et enseignantes pourrait pourtant globalement couvrir les besoins à partir de 2032, pour autant que les hypothèses et modèles utilisés soient corrects.

Dans leur article de blog, Alexander Gerlings et Michel Rohrbach donnent leur éclairage sur le plan d'action mis en place par la CDIP dès 2004, sur les derniers scénarios envisagés par l'OFS ainsi que sur ce que l'on appelle le «cycle du porc».

[Vers l'article du blog](#)

Enquête auprès des cantons pour l'année scolaire 2024/2025

À chaque fin d'année scolaire, le **Centre d'information et de documentation IDES** mène une enquête auprès des directions cantonales de l'instruction publique sur certains aspects clés des systèmes éducatifs cantonaux (scolarité obligatoire et degré secondaire II). L'enquête porte sur la taille des classes, la durée des cours, l'enseignement des langues, les conditions d'engagement du personnel enseignant ou encore le nombre d'élèves suivant l'école à la maison. Les **résultats de l'enquête auprès des cantons pour l'année scolaire 2024/2025** sont dès à présent disponibles en ligne.

Agenda

14 novembre 2025 : voyage dans le temps avec la Nuit du conte



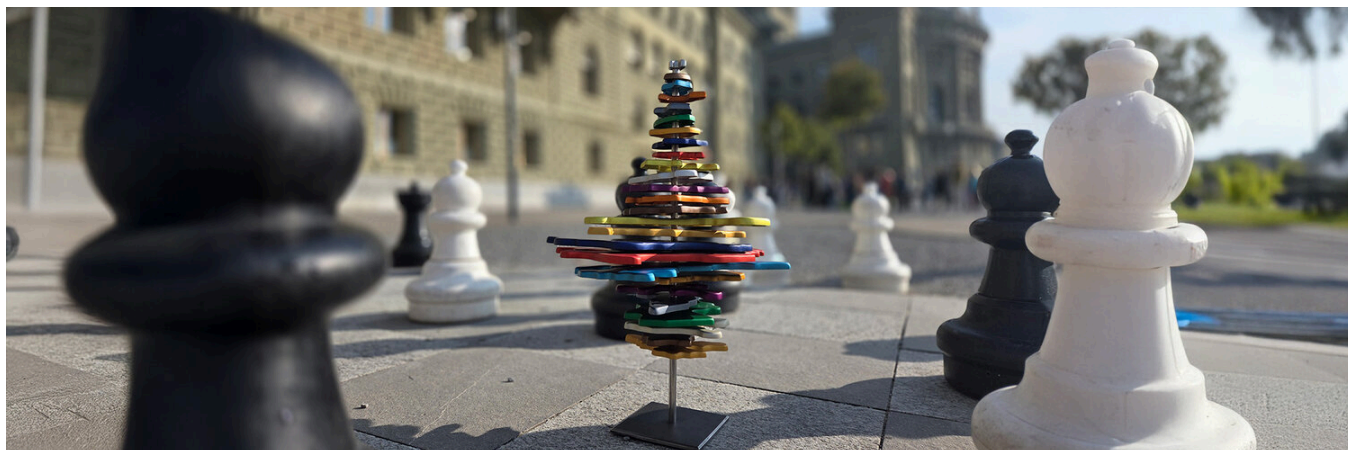
Cette année, la **Nuit du conte** aura lieu le 14 novembre. Son thème, le voyage dans le temps, est une invitation à voyager dans le passé ou le futur grâce à la lecture. Lors de ces voyages, les participantes et participants pourront ainsi résoudre des enquêtes, se retrouver au cœur d'événements historiques majeurs ou découvrir de fantastiques mondes de demain. Le public passera d'une époque à l'autre au travers de séries connues telles qu'*Astérix* ou *La Cabane magique*, et pourra se demander à quoi ressemblait le quotidien au temps de *Heidi* ou

des Malheurs de Sophie.

La Nuit du conte est une initiative de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM). Chaque année, des écoles, bibliothèques et d'autres institutions y participent en mettant en place des animations. L'institut soutient les organisateurs et organisatrices en leur offrant de nombreux conseils et idées pour préparer leur événement, ainsi que des recommandations de médias, des affiches et des marque-pages reprenant le thème du voyage dans le temps.

Divers

Le Prix du fédéralisme 2025 de la Fondation ch revient à l'association « Écoles à Berne »



Le projet « **Joue la politique !** », de l'association « **Écoles à Berne** », permet aux élèves du niveau secondaire I de suivre le processus législatif de l'idée de départ au vote dans les urnes. Cette immersion ludique dans le fonctionnement de la démocratie directe suisse débute par la préparation, en classe, d'initiatives populaires qui seront défendues à la tribune du Conseil national, au Palais fédéral, avec un accompagnement professionnel, dans un cadre multilingue. Les classes participantes proviennent de toutes les régions linguistiques de la Suisse. Le trophée sera remis lors de la Conférence nationale sur le fédéralisme, le 13 novembre à Zoug.

Avec le **Prix du fédéralisme**, la Fondation ch récompense des personnes ou des institutions qui, par leur engagement, renforcent le fédéralisme et la cohésion en Suisse.

Le Prix de la recherche en éducation 2025 distingue deux travaux consacrés à l'influence des préférences individuelles sur le choix des études et lors du recrutement en entreprise



Photo: Dan Riesen

Le dixième **Prix suisse de la recherche en éducation** a été remis le 5 novembre 2025. Cette année, les lauréates et lauréats sont Benita Combet (Université de Zurich), Patrick McDonald (EPFZ) et Mailys Korber (Office fédéral des assurances sociales).

Benita Combet s'intéresse aux raisons qui poussent les femmes et les hommes à choisir des branches d'études différentes. Son étude expérimentale montre que les femmes évitent surtout les branches analytiques, techniques ou très compétitives. Le salaire ou le prestige liés à une branche ne jouent pratiquement aucun rôle dans leur décision. Ce choix genré s'explique par les préférences des femmes et des hommes pour certains aspects des disciplines académiques et des professions, ce qui renforce la ségrégation de genre. Dans leur étude fondée sur la méthode des vignettes, Patrick McDonald et Maïlys Korber analysent comment les entreprises évaluent les candidates et candidats en fonction de leur formation, professionnelle ou générale. Les résultats montrent que les employeurs privilégient les personnes ayant suivi une formation professionnelle, en particulier pour les postes qui requièrent un diplôme du degré tertiaire.

Lors d'une cérémonie à Berne, les lauréates et lauréats se sont vu remettre leur prix par Christophe Darbellay, président de la CDIP, et le conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

Gemeinsam für Bildung, Kultur und Sport
Au service de l'éducation, de la culture et du sport
Insieme per l'educazione, la cultura e lo sport
Ensemen per l'educaziun, la cultura ed il sport

Secrétariat général CDIP, [Maison des cantons, Speichergasse 6, Case postale, 3001 Berne](#)

Téléphone [+41 \(0\)31 309 51 11](tel:+4120313095111)

www.edk.ch - edk@edk.ch

Vous avez reçu ce courriel à l'adresse email@address.ch car vous êtes abonné/e à notre infolettre.

[Impressum](#) | [désinscription](#)